19 octobre 2018

5es rencontres scientifiques de la CNSA : l’expérience et les savoirs des personnes au cœur des échanges

La Caisse nationale de solidarité pour l’autonomie a réuni pendant deux jours chercheurs, professionnels, décideurs, personnes en situation de handicap ou de perte d’autonomie, représentants associatifs et proches aidants pour échanger sur un thème essentiel à la construction de politiques de l’aide à l’autonomie inclusives : **la mobilisation des savoirs des personnes âgées ou handicapées, de leurs proches et des professionnels, au profit de l’accompagnement des personnes et des politiques**.

Avec près de 700 participants, cette cinquième édition des rencontres scientifiques de la CNSA, ouverte par Sophie Cluzel, secrétaire d’État chargée des personnes handicapées, a rencontré un vif succès.

À l’invitation de la CNSA et de son Conseil scientifique présidé par Dominique Argoud, plus de quarante intervenants, français et étrangers, jeunes chercheurs ou chevronnés, personnes en situation de handicap ou représentants associatifs, sont venus présenter leurs travaux sur ce thème et échanger avec les participants.

Exposés et débats ont mis en lumière l’importance de reconnaitre l’expérience et les savoirs des personnes, leurs atouts. Ils ont aussi mis en exergue les difficultés réelles de leur reconnaissance tant par les professionnels que dans les lieux d’élaboration des référentiels et des politiques publiques ou de décisions parfois trop normés, qui n’offrent pas toujours aux personnes les possibilités de participer.

« La CNSA continuera d’être un fervent avocat de la mobilisation des savoirs d’expérience dans la construction des pratiques, l’élaboration des politiques et de la recherche » a conclu Anne Burstin, directrice de la CNSA.

En marge des conférences, les participants ont pu assister aux démonstrations des robots sociaux d’assistance Nao et Paro, proposées par le Laboratoire d’analyse des usages en gérontologie Broca living lab, et s’informer sur plus de 120 projets de recherche financés par la CNSA.

Les [résumés des interventions](https://www.cnsa.fr/documentation/dossier_participant_5es_rencontres_scientifiques.pdf) (PDF 1,2 Mo) sont disponibles et les vidéos des interventions seront publiées courant novembre sur la chaine Dailymotion de la CNSA.

* À propos de la CNSA

Créée en 2004, la CNSA est un établissement public dont les missions sont les suivantes :

* Participer au financement de l'aide à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées : contribution au financement de l'allocation personnalisée d'autonomie et de la prestation de compensation du handicap, concours au financement des maisons départementales des personnes handicapées, des conférences des financeurs de la perte d’autonomie, affectation des crédits destinés aux établissements et services médico-sociaux, soutien à la modernisation et à la professionnalisation des services d’aide à domicile.
* Garantir l'égalité de traitement sur tout le territoire quel que soit l'âge ou le type de handicap, en veillant à une répartition équitable des ressources.
* Assurer une mission d'expertise, d'information et d'animation : échange d'informations, mise en commun des bonnes pratiques entre les départements, soutien d'actions innovantes, développement d'outils d'évaluation, appui aux services de l'État dans l'identification des priorités et l'adaptation de l'offre.
* Assurer une mission d'information des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs proches.
* Enfin, la CNSA a un rôle d'expertise et de recherche sur toutes les questions liées à l'accès à l'autonomie, quels que soient l'âge et l'origine du handicap.

En 2018, la CNSA gère un budget de plus de 26 milliards d'euros.

**Contact presse**

**Aurore Anotin – CNSA**

Tél. : 01 53 91 21 75

[aurore.anotin@cnsa.fr](mailto:aurore.anotin@cnsa.fr)

#RencontresCNSA